

Conseil communautaire - 27 février

Le 27 février de 18h00 à 20h00

La prochaine réunion du conseil communautaire des Gorges de l'Ardèche se tient **mardi 27 février à 18h**, à Lanås (salle papillon).

La séance est publique.

Ordre du jour :

DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Agriculture

- PAiT (Plan Alimentaire interTerritorial) : convention sur le volet 2

RESSOURCES

Administration Générale

- Election d'un représentant de la commune de Lanås pour siéger au Bureau
- Acquisition à l'euro symbolique de l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc

Ressources Humaines

- Création de postes à temps complets

Finances

- Attribution de compensation 2024 provisoires

ENVIRONNEMENT

Déchets ménagers

- Avenant marché de fourniture de colonnes aériennes avec la société ASTECH

Mobilité

- Attribution des lots pour les travaux d'aménagement de l'ancienne voie ferrée en voie verte- 4ème tranche
- Stationnement : tarifs 2024

Espaces Naturels

- Convention de partenariat avec le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) pour le projet Grand Site de France

ENFANCE - JEUNESSE - SOCIAL - CULTURE

Enfance

- Convention supra communautaire de partenariat pour l'accueil d'enfants dans les EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas et de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
- Renouvellement de la convention de soutien à la parentalité : les rencontres « mères roseaux » pour l'année 2024

Commune(s)

Lanas

[Afficher la carte](#)

44.531647401555, 4.3989720625687